

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie : N° P19-0000720

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 527 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : EZZAHAF EL KHOUAZZAoui Date de naissance : 1941
 Adresse : 32 AV. OUD OAHAB SANILAS CASABLANCA
 Tél. : 0663572222 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 2022
 Nom et prénom du malade : EL KHOUAZZAoui Age : 1941
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : DIABETE DEPENDANT MIXTE TITRAGE
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19 / 07 / 2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- ☐ Réclamation : contact@mupras.com
- ☐ Prise en charge : pec@mupras.com
- ☐ Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/22	Diabète	4	200,00	Dr. Eddine Derb Nejma Médecine Générale Rue Sid El Khadir Derb Nejma Hay Hassani - Casablanca 06 44 79 26 91

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Comptoir 266 Rue Sid El Khadir Derb Nejma Hay Hassani - Casablanca Tél: 0521 571111	19/10/22	75,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

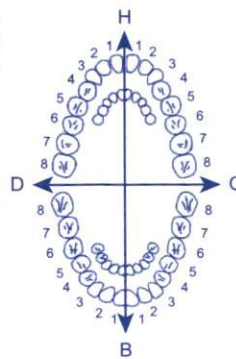
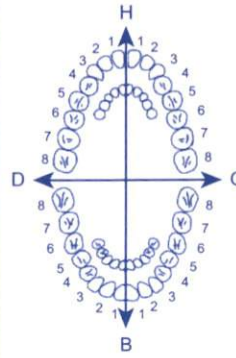
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				CCOEFFICIENT DES TRAVAUX											
					MONTANTS DES SOINS										
				DEBUT D'EXECUTION											
				FIN D'EXECUTION											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCOEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553	
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
G	00000000	00000000													
B	35533411	11433553													
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			CCOEFFICIENT DES TRAVAUX											
					MONTANTS DES SOINS										
				DATE DU DEVIS											
				DATE DE L'EXECUTION											

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Jamal Eddine BENHIMA

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Montpellier

en Diabétologie

Dietétique Médicale

Thérapeutiques Hormonales

الدكتور جمال الدين بنهيمية

الطب العام

خريج كلية مونبيلي
في داء السكري

التغذية والحمية

العلاج الهرموني

Casablanca, le : 15/07/2024

CHASSABOUI ZOUROU

neimz diabeticz tres wmk
neimz neim
neimz moutafan
neimz moutafan
neimz moutafan

Amarel 2

LIPANTHYL

KARDEGIC

Pharmacie Iahbabi

AMAREL 2MG
CP B30

P.P.V : 60DH40

LOT : 21E002

PER : 07/2024

AMAREL 2MG
CP B30

P.P.V : 60DH40

LOT : 21E002

PER : 07/2024

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL* 160 mg CP PEL B30

P.P.V : 116,80 DH

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL* 160 mg CP PEL B30

P.P.V : 116,80 DH

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL* 160 mg CP PEL B30

P.P.V : 116,80 DH

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70

Levothyrox* 100 µg
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40

Levothyrox* 100 µg
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

N°266, Rue Sidi El Khadir, Derb Nejma - Hay Hassani - CA
06 61 06 76 30 : المحمول - 06 44 79 10 91 : الهاتف - البيضاء, ار.

INCO

0 - 0 - 2

de

140,00

020202 2020 16



LOT: 211540
PER: 05-2024
PPV: 140,00DH

3m 15

15751,00 ⊕ THERAPY CARBONATE

Dr Jamal Eddine BENHIA
Diabetologie - Diététique
Médicaments
266 Rue Sidi El Khadir Derb Nejma
Hay Hassani - Carablanca

